ÉDITION SPÉCIALE #5
COMMUNE NOUVELLE DE DINAN

COMMUNE NOUVELLE
DINAN LÉHON

Du 9 au 15 novembre 2020

La Vi(ll)e entre parenthèses

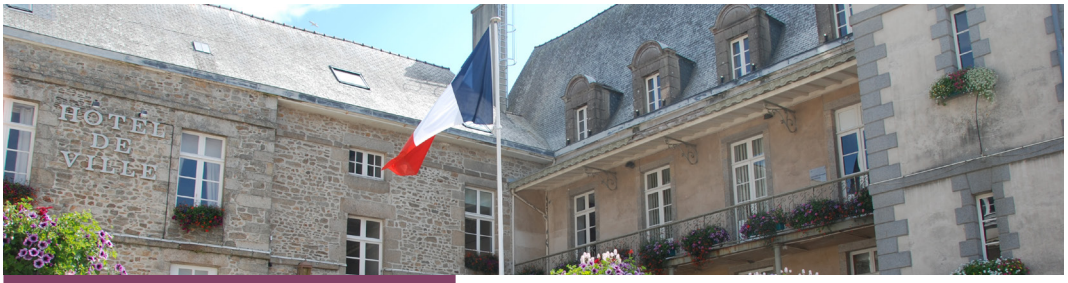

DINAN SOLIDAIRE

Pour ce reconfinement, la Ville de Dinan a créé une cellule de soutien pour ses citoyens. Basée à l'Atelier du 5 Bis, elle propose de nombreuses actions en lien avec le CCAS, la Bibliothèque, la Police Municipale et des bénévoles.

• Un numéro unique 02 96 39 38 21.
Cette plateforme téléphonique d'écoute et d'entraide s'appuie sur un outil labellisé « Solidaire'Breizh ». Son objectif : écouter et renseigner les habitants. Vous avez une question, vous vous sentez seul(e), vous connaissez des personnes isolées, n'hésitez pas, composez ce numéro !

• Des sourires, de la bienveillance et du positif, l'Atelier du 5 Bis recense les bonnes nouvelles ! Challenge hebdomadaire sur Facebook, concours, belles photos, recettes de saison : partagez les bonnes nouvelles avec l'Atelier du 5 Bis. Celles-ci seront relayées sur les réseaux sociaux de la Ville ainsi que par des artistes de rue à la façon des crieurs.
Plus d'informations prochainement ...

LA VILLE SOUTIENT LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

• Un service de livraison
Depuis le 6 novembre dernier, la ville propose un nouveau service pour soutenir le commerce local : un service de livraison, dans un rayon de 20 km.
La livraison est gratuite tant pour le commerçant que pour le client. Le principe : vous achetez votre produit auprès de votre commerçant, celui-ci le dépose dans l'un des deux points de collecte : **la Cave des Jacobins ou le magasin New Surf,** le colis est récupéré par un transporteur local puis distribué, chez vous, en quelques jours.

• Un listing des commerçants qui adaptent leur activité pendant le confinement
Besoin d'informations sur les commerces actifs à Dinan ? Un listing est en ligne sur la page d'accueil du site internet de la ville ainsi que sur la Page Facebook.

« 150 enseignes référencées »

Vous y trouverez des informations sur les horaires d'ouvertures, les contacts et les services proposés. Contact pour les commerçants qui souhaitent y être inscrits : Lucie Rigourd **l.rigourd@dinan.fr ou 07 64 49 82 68.**

• Du stationnement gratuit
La Ville de Dinan vous offre 1 heure de stationnement dans les parkings à barrières (Hôtel de Ville, Duguesclin, Thiers et Centre Historique), ainsi que 30 minutes gratuites sur la voirie.
L'occasion de venir consommer chez vos commerçants de proximité !

CONSOMMEZ LOCAL !

Hôtel de Ville
Fermé le samedi matin.
» 02.96.39.22.43
mairie@dinan.fr

Mairie déléguée de Léhon
» 02.96.87.40.40

Cellule de soutien
» Atelier du 5 bis
» CCAS
02.96.39.38.21

Police Municipale
» 02.96.39.57.57
police.municipale@dinan.fr

Bibliothèque
» 02.96.39.04.65
bm@dinan.fr

Dinan Agglomération
- Collecte des ordures ménagères
- Déchèteries ouvertes (Port du masque obligatoire)
» 02.96.87.14.14
contact@dinan-agglomeration.fr

Sont fermés :
- les monuments (Château, Musée Yvonne Jean-Haffen, Abbaye de Léhon, Tour de l'Horloge)
- les salles associatives
- les équipements sportifs et culturels (Bibliothèque, Centre des Congrès, Théâtre des Jacobins).

Toutes les manifestations culturelles et sportives sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

NOS MARCHÉS RESTENT OUVERTS

Le marché hebdomadaire du jeudi matin, ainsi que le marché bio et local de Léhon le samedi matin, sont maintenus, **exclusivement pour l'achat de denrées alimentaires.**
Plusieurs aménagements ont été mis en place depuis le reconfinement :
- 1 entrée / 2 sorties
- comptage des personnes présentes pour respecter les 4m²/personne
- gel hydroalcoolique à l'entrée
- port du masque obligatoire.

Merci à la Police Municipale, qui chaque semaine, organise et adapte nos marchés.

LA BIBLIOTHÈQUE RESTE ACTIVE

• **Passez vos commandes** de livres, de revues, de DVD... par téléphone, par mail ou sur place, puis retirez votre commande dans le hall aux horaires d'ouverture habituels.
Contact : 02 96 39 04 65 / bm@dinan.fr

• **Des lectures animées sur le blog :** Les histoires et leurs personnages sortent des murs pour voler jusqu'à vous ! C'est ce que vous propose Karine grâce à ses nouvelles lectures filmées et animées de livres jeunesse.

Ces nouveaux formats raviront vos enfants et les distrairont lorsque vous êtes occupés. Alors n'hésitez pas à y jeter un œil, les vidéos sont à retrouver en ligne sur le blog, rubrique « Pour les jeunes » :
⋙ blog.bm-dinan.fr

DES MASQUES POUR TOUS

• **Les services de l'État ont doté le CCAS de masques jetables à destination des personnes en situation de précarité.** Sous réserve de présenter un justificatif de ressources précisant l'attribution du RSA (ou de ressources équivalentes) et de l'AAH, le CCAS vous remettra 4 masques. Présentez-vous au guichet du CCAS, 32 rue René Fayon (02 96 87 17 00) ou à la permanence sociale de la Mairie déléguée de Léhon (02 96 87 40 40).
Par ailleurs, pour les Dinannais qui n'ont pas récupéré de masques lors de la distribution en mai, il est toujours possible de se procurer un masque en tissu à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Dinan, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la composition familiale (attestation CAF, livret de famille, avis d'imposition...).

À DINAN, ON DÉPISTE !

La Ville, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), a mis des locaux du Centre des Congrès René Benoît à disposition des laboratoires BIODIN pour renforcer le dispositif de dépistage de la Covid 19. Ce prêt de locaux permet de réaliser les tests dans des conditions confortables notamment en cette période hivernale.
Rendez-vous obligatoire sur Doctolib ou en appelant les laboratoires BIODIN Dinan ou Quévert au : 02 96 39 77 13 ou 02 96 39 06 66.

BESOIN D'ATTESTATIONS DE DÉPLACEMENT ?

Des attestations de déplacements papiers sont mises à la disposition des Dinannais dans les accueils des services municipaux et dans les commerces autorisés à ouvrir. Vous retrouverez également les 3 attestations de déplacement sur le site internet de la ville :
⋙ www.dinan.fr

- **Attestation de déplacement dérogatoire ;**
- **Justificatif de déplacement professionnel ;**
- **Justificatif de déplacement scolaire.**

COVID-19 : L'information officielle

Retrouvez toute l'information officielle sur le site du gouvernement :
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
@gouvernement.fr @GouvernementFR

Sur le site de la Ville, vous trouverez une information actualisée et locale :
www.dinan.fr
@MairiedeDinan @villededinan